

LE RESEAU DE LUTTE CONTRE LA DOULEUR SE MET EN PLACE.

Le Comité de Lutte contre la Douleur (C.L.U.D.) vient d'être mis en place au C.H.D..

Les membres ont été proposés par la Commission Médicale d'Etablissement et le Dr Bruno Rioult a été élu Président.

Ce comité fait suite à de nombreuses directives ministérielles pour une mise en oeuvre de la politique de prise en charge de la douleur par les personnels médicaux et soignants.

LES GROUPES DE TRAVAIL :

Au cours de la première réunion trois groupes de travail ont été formés pour:

La douleur aiguë.

La pédiatrie.

La douleur chronique.

Ponctuellement, le Pharmacien-praticien et / ou le Pharmacien-assistant seront sollicités pour l'élaboration des protocoles de traitement.

Les missions et responsabilités du C.L.U.D.

- Proposer pour améliorer la prise en charge de la douleur, les orientations les mieux adaptées à la situation locale et qui figurent dans le projet d'établissement.
- Coordonner au niveau de l'ensemble des services de l'établissement, toute action visant à mieux organiser la prise en charge de la douleur, quel qu'en soit le type aigu ou chronique, l'origine maligne ou non, le contexte (âge extrême de la vie, handicap, maladie mentale, situation de grande précarité, phase terminale de la vie, urgence, douleur provoquée par des gestes invasifs).

- Aider au développement de la formation continue des personnels médicaux et paramédicaux de l'établissement.
- Susciter le développement de plans d'amélioration de la qualité pour l'évaluation et le traitement de la douleur.

Les différents types de douleur à prendre en charge du C.L.U.D.

- **Douleur aiguë** regroupant la douleur post-opératoire, la prise en charge de douleurs aux urgences et lors de l'intervention du SAMU, la prise en charge de la douleur lors de gestes invasifs.
- - **Pédiatrie** : prévention de la douleur lors d'actes invasifs, douleur aiguë autre que douleur postopératoire, douleur en néo-natologie.
- - **Douleur chronique** : douleur maligne, SIDA, prise en charge de la douleur en gériatrie, autres douleurs chroniques (en rhumatologie, en neurologie, etc...)

Pour chaque situation :

- Il est convenu d'effectuer un bilan de l'existant au sein de l'établissement.
- De référencer les méthodes d'évaluation et de prise en charge de la douleur dans chaque type défini.
- De déterminer quels sont les protocoles pouvant être proposés localement.

La formation du personnel para-médical.

Les infirmières de chirurgie ont été formées :

- A l'évaluation de la douleur par E.V.A.(Echelle Visuelle Analogique).
- A la prise en charge de la douleur aiguë post-opératoire.

D'autres formations sont également envisagées dans l'avenir.

Juin 2001

Dr. Bruno RIOULT

